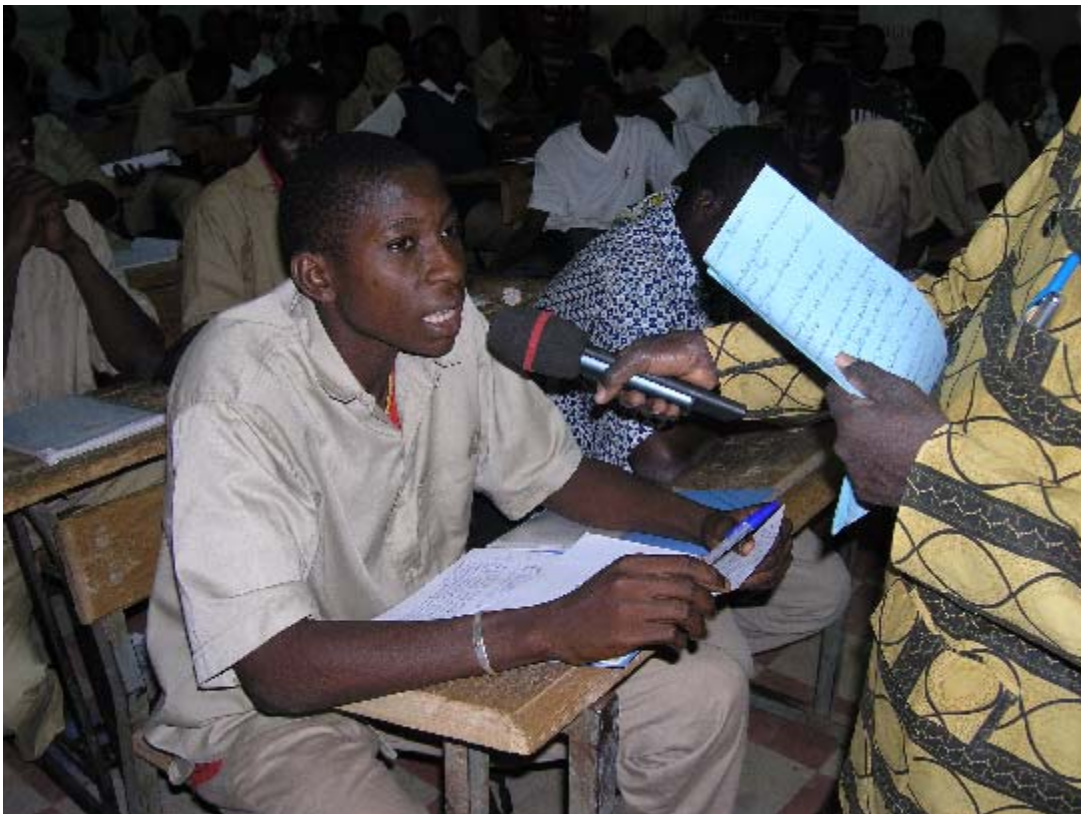


Banque mondiale
Bureau du Burkina Faso
Ouagadougou

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2007 «Développement et Génération futures »



Consultation du 30 Novembre 2005

Ouagadougou 15/12/2005

INTRODUCTION

Le mercredi 30 novembre 2005, la salle de conférence de la Caisse Générale de Péréquation de Ouagadougou, a abrité les travaux de l'atelier de préparation du rapport 2007 sur le développement de la Banque Mondiale.

Placé sous le thème « Développement et générations futures » l'atelier a regroupé près d'une cinquantaine de jeunes âgés de 12 à 24 ans de différentes catégories sociales et membres de mouvements et associations de jeunesse. Organisé et coordonné par le bureau national de la Banque Mondiale au Burkina, les travaux se sont déroulés avec l'appui technique du Centre d'Etudes, de Recherches et de Formation pour le Développement Economique et Social (CERFODES), le concours important du Réseau Africain de Jeunes contre le Sida (RAJS), du Ministère de l'Emploi du Travail et de la jeunesse et de CERVOD'Afrique.

Le présent rapport se propose de faire une synthèse des travaux de l'atelier selon le plan suivant:

- La cérémonie d'ouverture
- Présentation et synthèse des différentes communications.
- Résultats des travaux en atelier.

Cérémonie d'ouverture

L'atelier a débuté aux environs de 9h 15 mns par l'intervention de Madame la représentante résidente de la Banque Mondiale au Burkina. En prenant la parole la Représentante a présenté les objectifs recherchés par sa structure à travers cette rencontre et la place qu'occupent les jeunes dans les stratégies de la Banque pour lutter contre la pauvreté. Pour la Représentante, cette journée est d'une grande importance car elle est une tribune offerte aux jeunes pour exprimer leurs préoccupations et présenter leur façon de voir les choses pour un développement humain durable. Il faut noter qu'à l'issue de son intervention Madame la représentante a tenu à échangé directement avec les participants sur les actions de la banque en faveur de la jeunesse. Les questions ont été de tout ordre, de l'éducation à la question du chômage.

Présentation et synthèse des différentes communications

Les travaux de l'atelier ont débuté par trois (03) exposés consécutifs ponctués chacun de débats. Au total six (06) thèmes ont été développés à travers ces communications. Il s'agit des thèmes de :

- Education ;
- Santé, VIH/Sida ;
- Emploi ;
- Famille ;
- Citoyenneté ;
- Globalisation.

Il importe de souligner également que le principal modérateur des travaux a été Monsieur Yacouba YARO, premier responsable du CERFODES.

Ainsi les différents exposés présentés comme suit :

Exposé I

Thème : Education

La première communication qui a porté sur le thème de l'Education, a été présentée par Monsieur SAWADOGO Alamissa (CERFODES). L'exposé s'est articulé autour de cinq points essentiels dont une partie introductive. Dans la partie introductive de son exposé, Monsieur SAWADOGO a relevé quelques indicateurs qui déterminent la question de l'éducation dans notre pays, qu'il a signifié entre autre par la forte proportion des jeunes (20% de la population nationale), la prédominance de l'agriculture sur le plan économique et la paupérisation croissante des ménages.

Le second point a présenté l'organisation du système éducatif au Burkina Faso. Il ressort de ce point que le système éducatif au Burkina se repose sur trois composantes, qui sont l'éducation de base (formelle et non formelle), l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Le point suivant de l'exposé a été un bref aperçu de l'état des lieux sur la scolarité au Burkina. Selon Mr SAWADOGO, la situation de l'Education au Burkina Faso se caractérise par un faible taux de scolarisation face à une forte demande ; une grande disparité entre la scolarisation des filles et celui des garçons ; une prédominance de l'enseignement général au détriment de la formation professionnelle ; et enfin un faible taux de réussite scolaire.

Pour ce qui a concerné le quatrième et avant dernier point de l'exposé, il a été question d'évoquer les différentes politiques en faveur de l'éducation des jeunes. Il en résulte que les dispositions de la loi d'orientation scolaire au Burkina indiquent que l'école est obligatoire pour tous les enfants de la tranche d'âge de 6-16. A cela s'ajoute des politiques en matière d'éducation des filles et la mise en place d'un programme ambitieux d'éducation qui est le PDDEB (Plan Décennal pour le Développement de l'Enseignement de Base). Au terme de son exposé, le communicateur à travers le cinquième point de son exposé, a soulevé des interrogations sur lesquelles il a souhaité avoir les points de vue des participants.

Exposé II :

Sous thème I1 : Santé/VIH/SIDA

La deuxième communication de la rencontre a porté sur le thème « Santé, VIH/SIDA ». Ce second exposé a été co présenté par Monsieur SOME B (CERFODES) et Monsieur Sondet Guillaume SANON Florent (SP/CNLS) suivant respectivement les sous thèmes « Santé des jeunes » et « Jeunes et SIDA ». Mr SOME a été le premier à présenter son sous thème sur la Santé des Jeunes et son exposé a porté sur trois grands points. Dans un premier temps il a proposé une brève définition des jeunes, suivie d'une présentation de la situation de la santé des jeunes et enfin des problèmes relatifs à la santé des jeunes au Burkina Faso. Pour Mr SOME, la notion de jeune regroupe, selon les définitions de l'OMS, deux groupes spécifiques qui sont celui des adolescents (10-19 ans) et celui des

jeunes (15-24 ans). Les définitions de jeunes s'accompagnent également d'un certain nombre d'attitudes et de comportements qui leurs sont spécifiques.

La situation de la santé des jeunes au Burkina se définit dans un contexte général caractérisé par une forte mortalité et morbidité. De celle-ci, la situation des jeunes se dégage par un taux élevé d'infection à VIH (près de la moitié des jeunes de 15-24 ans) et de la faible fréquentation des services de santé, malgré la multitude des services qui leur sont offerts.

Le dernier point de la présentation de Mr SOME a montré que les problèmes inhérents à la santé des jeunes au Burkina sont liés à quatre grands facteurs qui sont, l'usage des substances psycho actives (alcool, tabac, drogue...) ; la violence faite aux jeunes (excision, mariage forcé et précoce) ; l'insuffisance de la pratique sportive et les problèmes de la santé sexuelle des jeunes (VIH/SIDA, avortement,...).

Sous thème II : Jeunes et Sida

L'exposé de Mr SANON qui était sur « Jeunes et SIDA » a porté sur quatre grands points en plus d'une partie introductive et d'une conclusion. En introduction, Mr SANON a présenté la situation socio économique du Burkina juste avant de mentionner les quatre grands points qui feront l'objet de sa présentation. Le premier grand point abordé a montré la situation épidémiologique du VIH/SIDA dans le monde, en Afrique et au Burkina, en s'appuyant sur de références statistiques. Le second point de l'exposé a fait cas des facteurs de vulnérabilité et les déterminants de la propagation du VIH/SIDA chez les jeunes. Entre autres les facteurs et déterminants sont d'ordre socioculturels, socioéconomiques, comportementaux, biologiques et dans une certaine mesure liés au changement du statut social et économique.

Au troisième point de son exposé le communicateur a évoqué l'impact socioéconomique du VIH/SIDA sur les jeunes et le développement du pays, avant d'aborder le dernier et quatrième point qui a été une proposition de quelques pistes et solutions en faveur des jeunes face au SIDA. A ce titre il a été proposé dix (10) pistes et solutions qui ont porté sur ces points suivants :

- Mettre fin au silence et à la stigmatisation ;
- Fournir aux jeunes des connaissances et informations ;
- Donner aux jeunes les compétences nécessaires pour mettre leurs connaissances en pratique
- Fournir des services de santé adaptés aux besoins des jeunes ;
- Envoyer les tests volontaires et confidentiels en matière de dépistage de VIH ;
- Collaborer avec les jeunes, encourager leur participation ;
- Amener les jeunes vivant avec le VIH à participer ;
- Créer un environnement sûr et favorable ;
- Atteindre les jeunes les plus exposés ;
- Renforcer les partenariats et le suivi

Exposé III :

Thème III : EMPLOI

La question de l'Emploi a été abordé par Mr KABORE Frédéric du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse. L'exposé de Mr KABORE a été présenté en cinq points. Le premier point a porté sur la définition de quelques concepts tels que l'emploi, le sous emploi, le taux de chômage, le travail et le travail des enfants, que le communicateur a jugé important pour la suite de l'exposé.

Le second point de l'exposé a présenté la situation de l'emploi et de la formation professionnelle au Burkina qui se caractérise par un fort taux de chômage des jeunes en milieu urbain (15,4% en 2001 pour la ville de Ouagadougou), une faible proportion des emplois salariés (12%) et un faible taux d'absorption des demandeurs d'emploi par la fonction publique. A cela s'ajoute une forte proportion des chômeurs au sein des jeunes de la tranche d'âge de 15-24 ans.

Au point suivant, qui a concerné le travail des enfants, Mr KABORE a fait mention des dispositions législatives et pratiques qui déterminent le travail des enfants au Burkina. Le quatrième point de l'exposé a fait cas des mesures de lutte contre le chômage au Burkina Faso qui se repose sur une stratégie nationale de promotion de l'emploi et d'actions initiées spécifiquement en faveur des jeunes. Dans le cas spécifique des actions initiées en faveur des jeunes le communicateur a relaté quelques actions en faveur des jeunes demandeurs d'emploi qui sont entre autre la mise en place de Fonds spéciaux, la formation des jeunes en entrepreneuriat, en techniques de recherche d'emploi et la mise en position de stage des jeunes dans les entreprises. A Mr KABORE de terminer son exposé par les perspectives d'emploi en faveur des jeunes au Burkina et de signaler que le cadre stratégique de la pauvreté y tient une importante place.

Exposé IV :

Thème IV : Famille

L'exposé sur la famille qui a été intitulé « Quitter le domicile parental, fonder un foyer », et a été présenté par Mademoiselle Bocoum Fadima (CERFODES). Sa communication a été présentée en deux axes essentiels. Dans un premier temps, il a été question pour Mademoiselle Bocoum, après une petite introduction, de dépeindre très brièvement la conception traditionnelle qui détermine le départ d'un jeune homme du domicile parental. Dans ce contexte, le principal motif du départ du domicile parental était principalement le mariage, définit selon un certain nombre de critères propres à chaque société. Cependant, l'approche actuelle, qui a constitué le second point de l'exposé, selon les propos de la communicatrice se repose sur plusieurs motifs. L'exposé a révélé à ce niveau que de nos jours, les motifs du départ du domicile parental sont, en plus du mariage, des questions d'ordre scolaires et économiques. Avant de conclure son exposé par une série de questions à l'adresse des participants, le communicateur a souligné que le fait du mariage est désormais conditionné par des facteurs comme l'emploi, le cursus scolaire et d'une certaine mesure par l'âge.

Exposé V :
Thème V : Citoyenneté

Pour ce qui est de cette communication, elle a été présentée par Monsieur KONTOGOM K Laurent du CERVOD'Afrique. Avant d'évoquer le premier point de son exposé qui a été présenté en quatre grands points, Mr KONTOGOM a introduit par une pensée édifiante de Mr Koffi Anann, Secrétaire Général des Nations Unies.

A son premier point, il a présenté une approche étymologique du concept de citoyenneté et les évolutions positives de celle-ci de la Grèce Antique à nos jours. Le second point a porté sur un intitulé qu'il a nommé « être citoyen »: avoir des droits et des devoirs, ce qui s'est traduit par les types de droits et devoirs que doivent avoir les citoyens et d'où en est la nécessité.

L'avant dernier point de l'exposé a porté sur la question d'une réorientation de la dynamique citoyenne : la notion de participation citoyenne ou d'engagement citoyen.

Ce point-ci s'est traduit en deux points importants qui sont :

- 1) L'apport actuel des jeunes au développement du Burkina Faso.
- 2) La participation citoyenne ou l'engagement citoyen.

En son dernier point Mr KONTOGOM a évoqué la citoyenneté à l'heure de la mondialisation : la nécessaire émergence d'une citoyenneté mondiale.

D'une manière générale il ressort de cet exposé qu'en matière de citoyenneté la jeunesse Burkinabé a d'actions à entreprendre. Sur le plan politique par exemple les jeunes ne confèrent pas encore un poids politique avéré dans la mesure où ceux-ci ne s'intéressent pas à la gestion des affaires de la cité. Exemple : aux dernières élections présidentielles, sur les 3 924 328 personnes inscrites au départ sur les listes, les jeunes représentaient certainement la moitié de celles-ci ; mais quant à la participation réelle au vote, les jeunes se sont majoritairement abstenus alors qu'ils auraient fortement "reconfiguré" la donne politique actuelle par leur participation.

Exposé VI :
Thème : Globalisation

La sixième et dernière communication de l'atelier avait pour thème « La jeunesse dans un monde de mondialisation ». Ce dernier exposé était toujours à la charge de Mr KONTOGOM, qui comme au précédent, a fait une communication articulée autour de quatre grands axes. Le tout premier axe a porté sur une explication du concept de mondialisation, la mondialisation, qu'est-ce que c'est ? Au point suivant il a décrit les manifestations de la mondialisation qu'il a développé en deux points. Dans un premier temps les manifestations politico-économiques qui se traduisent par une régularisation du système commercial international et des systèmes financiers et monétaires. En deuxième position il a évoqué les manifestations socioculturelles en deux points également dont la globalisation culturelle et le développement des échanges entre peuples.

L'exposé s'est poursuivi par un troisième point qui a montré la vision des jeunes sur la mondialisation. Cette vision, telle que présentée par Mr KONTOGOM a été développée

en deux sous points également dont d'une part les effets supposés positifs de la mondialisation, et les inconvénients de la mondialisation. Suivant ses propos les effets supposés positifs sont la redéfinition de la notion de citoyenneté, la mobilité accrue et des communications accélérées et l'ouverture graduelle des frontières. Pour ce qui est des inconvénients plusieurs points ont été énumérés à savoir, la réduction de la souveraineté des Etats, le privilège de l'économie, le manque de transparence et de responsabilité des entreprises multinationales, le toujours moins et l'homogénéisation (mets, musiques, modes de vie, films etc.).

Au dernier point de son exposé, où il était question de la nécessité de tenir compte des particularismes économiques et culturels dans ce processus de la mondialisation, l'exposant a illustré ce contexte avec un bel exemple de combat de boxe entre deux adversaires qui pèsent respectivement 120 kg et 55 kg. La base du combat est faussée, pour ainsi montré la faiblesse des pays en voie de développement dans le jeu économique international face à des mastodontes financiers comme les Etats-Unis et l'Union Européenne

Résultats des travaux en Atelier

A l'issue des différents exposés la parole a été donnée aux jeunes afin qu'ils puissent poser des questions d'éclaircissement mais surtout de donner leurs points de vue sur les différents thèmes. Il en est ressorti essentiellement par thèmes les réactions suivantes :

Citoyenneté

Pour le premier intervenant, la jeunesse ne participe pas pleinement au processus démocratique dans le pays. Il soutient son propos en prenant l'exemple sur l'élection présidentielle où la population et particulièrement les jeunes n'ont pas été nombreux à voter

Pour lui le peuple burkinabé n'est pas informé de ces droits et propose que l'Etat sensibilise la population car dit-il c'est à l'approche des élections que l'on exhorte la population à s'inscrire et à voter.

Le second intervenant à quant à lui suggéré aux jeunes de participer à la vie sociale et politique, en se regroupant dans les secteurs ou en organisant des manifestations récréatives.

Globalisation

Selon le premier intervenant la globalisation n'est pas rentable aux pays pauvres car elle a été mise en place par les pays du nord pour exercer plus de pression sur les pays du sud.

Sur la question des NTIC un des jeunes lie le retard du Burkina et de l'Afrique de façon générale par rapport aux pays du nord à la pauvreté. En effet seuls quelques privilégiés disposent personnellement d'ordinateurs qui sont d'ailleurs dépassés en terme de performances. Aussi la connexion à Internet coûte cher.

Le dernier intervenant a lui abordé la question des cultures de rentes. Pour lui les africains cultivent et les pays qui nous les achètent imposent leurs prix. Alors que dit-il la globalisation ne devrait pas se passer ainsi.

Vie de famille

Prenant la parole la première une jeune suggère de sensibiliser les filles car ce n'est pas le fait de se marier qui est le problème. Pour elle, le premier mari de la femme c'est le travail.

Quant à la deuxième intervenante, elle soutient le contraire car rester trop longtemps en famille entraîne de multiples problèmes. En effet dit-elle les parents n'arriveront plus à vous supporter et vous ne serez pas libre de vos mouvements. Elle conclut en disant qu'il est mieux de se marier quelque soit votre situation économique.

Pour le troisième intervenant, Il y a dans certaines familles le manque de dialogues et certains chefs de famille se comportent comme des chefs coutumiers. Il suggère aux autorités plus de sensibilisation en faveur des populations sur la question.

Pour un autre, tout dépend du niveau intellectuel des membres de la famille surtout le chef de famille. Si les populations ne sont pas sensibilisées le mariage forcé ne finira jamais.

Une quatrième intervenante elle affirme que le mariage dépend des conditions économiques et intellectuelles même en milieu traditionnel

Enfin le dernier intervenant lui pense que le mariage forcé n'est pas que négatif et il ne faut pas carrément rejeter nos traditions. Il argumente en disant que du temps du mariage forcé, il y avait moins de divorces pendant que de nos jours les gens ont le choix et pourtant on constate trop de divorces.

Santé

La première intervention a fait ressortir l'insuffisance des personnels de santé. Ce qui n'est pas de l'avis du deuxième intervenant qui pense que ce n'est pas un problème de ressources humaines mais plutôt une question de formation (accueil, motivation).c'est pour cela dit-il que les services de santé sont très peu fréquentés par les jeunes. Comme solution il propose d'initier des formations à l'endroit des personnels soignants

En plus de cela une des jeunes estime que le coût de la consultation est élevée alors que les jeunes n'ont pas d'argent. Si déjà il faut payer pour la consultation, alors qu'il y a les frais d'ordonnance, cela n'est pas évident que les jeunes aillent vers les services de santé.

Les trois derniers intervenants ont successivement abordé la question du non respect des textes avec le cas de l'hôpital Yalgado .où les textes prévoient qu'après une période de 03 malades les hospitalisés aient accès aux soins. Selon l'intervenant au niveau de l'hôpital on ne vous y laisse pas séjourné 03 mois pour éviter ce droit. Il a aussi été question de la valorisation des produits pharmaceutiques locaux et du professionnalisme .des agents de santé.

Enfin pour les jeunes, l'Etat doit prendre des lois sévères pour lutter contre la consommation des drogues et autres excitants par les jeunes. Prendre aussi des mesures pour que ces produits ne pénètrent pas sur le territoire et punir les contrevenants et sensibiliser les jeunes.

Education

Le PDDEB selon le premier intervenant, laisse vraiment à désirer car avec le PDEEB, le gouvernement fait de l'alphabétisation et non de l'enseignement. Il justifie son propos par les nouvelles mesures prises dans le cadre de ce plan de faire passer les élèves dans les classes supérieures même quand ils n'ont pas la moyenne requise.

Le second intervenant pense plutôt qu'il faut alléger les programmes scolaires car ils sont trop chargés. Pour lui, l'élève avant même d'atteindre le secondaire, est fatigué au niveau du primaire et cela contribue énormément à augmenter le taux d'échec.

Quant au troisième intervenant, ce n'est pas le niveau des élèves qui est faible mais plutôt c'est le système éducatif qui est sélectif et ne permet pas aux élèves de réussir.

Une autre intervention a porté sur la discrimination positive en faveur des filles qui selon un intervenant constitue un danger pour la scolarisation des garçons. Pour un autre jeune de nos jours l'école est un luxe. Il poursuit en disant que quand un élève obtient par exemple le baccalauréat il lui est très difficile de suivre une formation en dehors de l'université car les coûts dans les privés sont très élevés.

Le dernier intervenant accorde le faible taux de réussite au CEP et à l'entrée en sixième à la responsabilité de l'Etat. Pour lui, une classe qui a 105 élèves par exemple, le maître ne peut pas dispenser un enseignement de qualité. Et sachant que les parents ne s'occupent pas des enfants à la maison ils ne peuvent pas réussir.

Emploi

A ce niveau le premier intervenant dit constater que le secteur informel ne dispose pas d'assez de place pour recevoir ceux qui ont une formation. Il propose que le gouvernement prenne des mesures pour permettre à ceux qui n'arrivent pas à s'insérer dans la fonction publique d'avoir leur place dans le secteur informel.

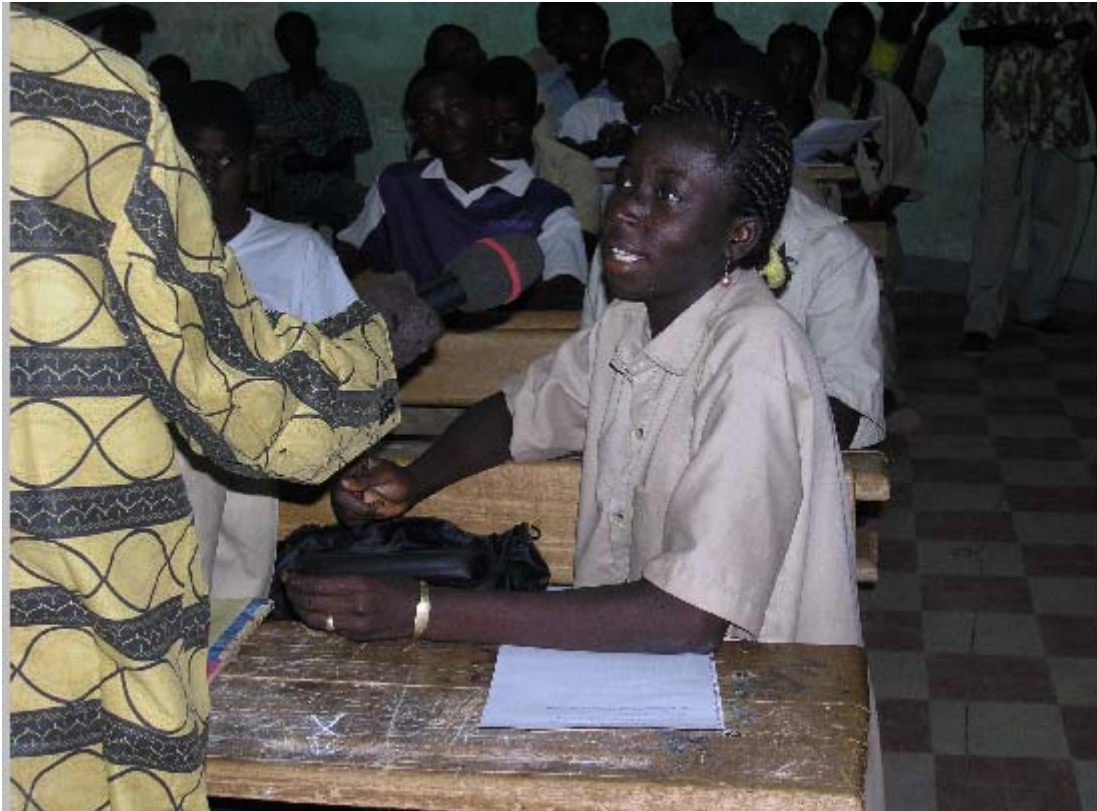
Le second intervenant lui pose le problème de la recherche de l'information. Pour lui les jeunes ne s'informent sur les opportunités d'emploi auprès des structures adéquates car le gouvernement développe un système de micro crédits avec des associations de jeunes.

Pour le troisième intervenant s'il y a des fonctionnaires indéclicats et s'il leur la qualité professionnelle c'est parce que le système de recrutement et d'orientation est inefficace. L'avant dernier intervenant pense pour sa part qu'il n'est pas obligatoire qu'après les études, les jeunes pensent à travailler dans la fonction publique. Selon lui il appartient aux jeunes de développer des initiatives pour s'auto employer en suivant par exemple après le BEPC une formation professionnelle en pêche, menuiserie etc.

Enfin pour le dernier intervenant les bailleurs de fonds devraient plutôt miser sur les micros crédits en faveur des jeunes. Il poursuit en interpellant les responsables politiques de permettre aux jeunes d'accéder à des responsabilités pour ceux qui travaillent déjà. Car dit-il quand on est jeune, on refuse de vous confier certains postes de responsabilité.

CONCLUSION

Au sortir des travaux il est à noter que l'atelier qui a refermé ses portes vers 19h du soir, a offert une réelle opportunité aux jeunes de découvrir beaucoup d'information à la lumière des exposés, mais aussi d'exprimer dans leur propre langage sur leurs préoccupations. Juste avant la clôture des travaux par Madame Kadiatou Paté Touré de la Banque Mondiale, principale organisatrice de l'activité, un représentant des jeunes a pris la parole au nom de tous les participants, pour remercier de vive voix la Banque mondiale pour cette initiative et les organisateurs et de conclure en formulant le vœux de voir ce genre de rencontre non seulement se perpétuer dans le temps mais surtout de voir leurs préoccupations être pris en compte.



Annexe 1

Horaires de travail

08h00 à 09h00	installations des participants
09h00 à 09h10 :	cérémonie d'ouverture
09h10 à 9h50 :	exposés 1 : Éducation, santé et VIH/sida
09h50 à 10h10 :	Débats sur les exposés
10h10 à 10h50 :	Exposés 2 : Emploi, famille et formation professionnelle
10h50 à 11h10 :	Débat sur les exposés
11h10à 11h30 :	pause santé
11h30 à 13h10 :	Exposé 3 : Citoyenneté et globalisation
13h10 à 13h50 :	Débat sur les exposés
13h50 à 14h00 :	Organisation des focus groupes
14h00 à 14h30 :	Pause repas
14h30 à 15h30 :	Travaux de groupe
15h30 : 16h30 :	Restitution des travaux de groupe
16h30 : 17h00	Lecture du rapport de synthèse et clôture de l'atelier

Annexe 2

LES QUESTIONS POSEES AU COURS DES FOCUS GROUPES

Education

- Pourquoi beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école et qu'est ce qui peut être fait dans ce sens ? Est-ce à cause du manque d'école, d'enseignant, de moyen ? Est-ce que cela a à voir avec leur provenance, de leur lieu de naissance ou de ce qu'ils sont capables de faire ?
- Que pensez vous des curricula ? le programme scolaire ? pensez vous y apprendre des choses vraies ? Pourquoi il y'a des cas d'abandon ? que faut il faire pour ça ? comment ramener les déscolarisés soit à l'école soit les trouver une autre forme de rattrapage afin qu'ils n'abandonnent pas ?
- Qu'est ce que vous préférez à l'école et vous motiver à mieux travailler ? Quelles actions entreprendre pour vous amener vous et les plus jeunes surtout ceux issus de parents pauvres à avoir une éducation ? Qu'est ce qui peut influencer vos choix ou vos espérances afin que l'école puisse vous plaire et vous pousser a mieux faire ?
- En dehors de l'école ou avez-vous fait votre apprentissage et qu'est ce que vous pensez être important là-bas en terme d'apprentissage ou d'expérience ?

Santé

- Qu'est ce qui est le plus important pour vous en matière de santé et vous pousse à faire attention a votre santé ? Pensez vous être en bonne santé, si non qu'est ce que vous voulez faire ou changer ?
- Pensez vous connaître tout dans le maintient de sa santé, si non quelle est la meilleure et simple façon d'en savoir plus. Avec qui voulez vous avoir ces informations ?
- Quels sont vos besoins pour rester en bonne santé. Par exple, si vous pensez que c'est un condom ou une pilule savez vous ou allez pour les avoir ? Est-ce difficile de s'en procurer ?
- Quel est le plus grand risque pour la santé pour un jeune ? qu'est ce qui vous préoccupe le plus en terme de santé (ou de maladie) ?

Emploi

- Savez vous ce que vous voulez devenir un fois grand ? Comment voulez vous gagner votre vie ? Est-ce que cela va être facile ou difficile à commencer depuis le moment ou vous avez quitté l'école jusqu'à ce que vous grandissiez et travailliez ? Espérez vous avoir le type d'emploi que vous voulez ?
- Planifiez vous travailler dans le secteur formel (gouvernement), informel ou une compagnie privée. En d'autres termes comptez vous vous mettre à votre propre compte ou travailler pour un tiers ? Qu'est ce qui détermine votre option ?

- Planifiez vous montez votre propre affaire la ou vous vivez ou déménager dans un autre endroit ?
- Qu'est ce qui facilite le plus l'acquisition d'un travail, est ce l'éducation, les qualifications personnelles, l'expérience, le niveau de l'économie (environnement développés ou non), ou le degré de connaissance de gens (les relations) ? Est-ce que cela dépend de la connaissance des entreprises qui recrutent et le type de qualification demandées ou y'a-t-il autre chose ? Pensez vous que quelque soit la raison, elle est importante pour avoir un emploi ?
- Si vous voulez vous mettre à votre propre compte, quelle est la qualité que vous avez et que vous pensez avoir pour faire la différence pour réussir dans ce travail ? Est-ce la possession d'un fond de départ ? les conseils pour réussir dans une entreprise ? les contacts ? la facilité dans les procédures de création d'entreprise ? Quelque soit la raison est ce facile de créer une entreprise ?
- A quel age les jeunes commencent ils à travailler au Burkina ? Pendant qu'ils sont à l'école ou après l'école ou les deux en même temps ? Connaissez vous des enfants travailleurs ? pourquoi travaillent ils au lieu d'aller à l'école ? Quel effet le travail a sur un enfant qui travaille pour la survie ?
- Qu'est ce que le gouvernement ou le secteur privé fait en terme d'opportunité pour appuyer les jeunes travailleurs ?

Vie de famille

- Dans votre culture y'a-t-il une grande différence entre quitter la famille paternelle et fonder votre famille en vous mariant ? Est-ce que ce sont des choses qui arrivent au même moment ou indépendamment (de la famille directement au mariage ?)
- Est-ce que le niveau de vie (économique /intellectuel..) détermine la décision et moment du mariage ? Est-ce que ce niveau est important dans la société burkinabé ? En d'autre terme est ce que le niveau d'éducation ou d'emploi influence le moment du mariage et la décision de faire des enfants. Est-ce la même chose pour l'homme et la fille ?
- Quel rôle les parents jouent ils dans cette prise de décision (se marier et avoir des enfants). Leur influence est elle grande dans la prise de décision ? Y'a-t-il des considérations qui peuvent influencer leur décision afin que les jeunes se marient un peu plus tard quand ils sont en mesure de s'assumer ? Par exple le fait d'avoir une bourse ?
- S'il arrivait que les jeunes soient mariés (mariage précoce) ou aient des enfants (grossesse précoce voulu ou indésirée), qu'est ce qui peut les aider à rester tout de même à l'école ou de travailler? Est il facile d'avoir des informations sur la santé de la reproduction, et /ou les soins infantiles pour permettre aux jeunes mariés de poursuivre leur développement scolaire ou professionnelle pour une carrière. Y'a-t-il assez d'information a ce sujet ?
- Quoi d'autre à dire sur ce sujet ?

Citoyenneté

- Y'a-t-il des voies par lesquelles vous souhaitez participer à la vie sociale et politique mais que vous ne pouvez pas ? et pourquoi ? Si oui quelles sont ces voies ou vous voulez participer plus ?
- Qu'est ce qui fait penser à une personne qu'elle est un citoyen à part entière au Burkina ? Pensez vous que votre voix est importante et que vous pouvez faire la différence ?
- L'environnement où l'on vit (rural ou urbain) conditionne t il le degré d'implication d'une personne dans la gestion locale ou nationale ?
- Que pensez vous du service militaire ou le service national ? bonne ou mauvaise expérience au Burkina ?
- Etes vous membre d'une association ou d'un groupement ? Est-ce qu'elle occupe une place importante dans votre vie ? Si vous êtes membre dans plus d'une association laquelle est la plus importante pour vous ? Si vous n'appartenez à aucune association pourquoi ? le souhaitez vous ?
- Pensez vous qu'il existe des situations où il faut utiliser la violence pour accomplir des objectifs politiques ou sociaux ?
- Echangez vous avec vos amis sur les sujets politiques ou sociaux ? avec votre famille ? d'autres personnes dans votre communauté. Y'a-t-il d'autres sujets que vous discuter avec vos parents et les membres de votre communautés ?

Globalisation

- Est-ce une bonne chose qu'il existe plus d'option disponible dans le monde en matière de technologies, et de NTIC, ou bien vous êtes frustré parce qu'il y'a beaucoup de ces produits mais auxquels vous n'avez pas accès ?
- Aimez vous les voyage ou déménager dans un autre pays si vous aviez la possibilité ? Si oui ou ? et pour quelle raison ? Si vous migrez, voulez le faire de façon permanente ou de façon temporaire ?
- Qui décide de votre immigration ? Quel est votre niveau d'information sur les possibilités de vivre et de travailler dans d'autres pays ? De qui et comment avez-vous eu ces informations ?
- Y a-t-il un programme ou une politique au Burkina qui aide les gens à avoir plus d'information sur la vie et le travail en occident ?
- Avez-vous un passeport ? savez vous comment l'obtenir ? est ce cher ou une perte de temps ?
- Avez-vous de la famille a l'extérieur ? Si oui comment et a quel fréquence vous communiquer avec lui ? Son départ a-t-il changé votre statut dans la famille ?
- Avez-vous déjà utilise Internet ? si oui a quelle fréquence ? et pour quelle raison ? est il utile ? avez-vous des difficultés a l'utiliser a cause de la langue, de la technologie, ou de l'accès ?
- Si vous n'avez jamais utiliser Internet, cela vous intéresserait il ? pensez vous que cela peut être utile pour vous ?
- Quel autre outil de communication utilisez vous fréquemment ? téléphone ? lettre, cellulaire ?

**« La situation de l'emploi et de la
formation professionnelle au Burkina
Faso »**

Par **KABORE Frédéric**, Economiste ;
Directeur des Stratégies et Programmes d'Emploi

Novembre 2005

Introduction

Le Burkina Faso, à l'instar des pays sahélien de l'Afrique de l'Ouest, est confronté à des difficultés liées entre autres à la faiblesse du stock et de la productivité de son capital humain, à la crise économique structurelle induite par la faiblesse des ressources naturelles et financières couplées d'un environnement économique sous-regional et international défavorable à sa croissance économique etc.

Comme la plupart des pays en voie de développement, le pays est caractérisé par un fort taux de croissance démographique de l'ordre de 2,4 % par an et une extrême jeunesse de sa population. En effet cette frange représente plus de 55% de la population (l'INSD, 1999) accentuant encore plus les nombreux défis de développement auxquels le pays doit faire face.

Cependant les jeunes constituent un potentiel dynamique et une force indispensable pour le développement économique et social. Pour accroître leur pleine participation au processus de développement, les conditions de satisfaction de leur

bien être social présent et futur doit être réunies. C'est le cas par exemple de leur préoccupation en matière de chômage.

Le potentiel de création d'emplois décents de l'économie burkinabé est relativement peu élevé en raison de la faiblesse de la productivité du secteur agricole et du caractère embryonnaire du secteur industriel.

Au niveau des villes, le taux d'accroissement de la population active est demeuré supérieur à celui de l'emploi. Entre 1988 et 1995, la population active des villes s'est accrue au taux de 5 % par an tandis que l'accroissement des emplois était de 3 % au cours de la même période. Cette situation a accentué le chômage en milieu urbain dont le taux est passé de 10% en moyenne en 1991 à 18,32% en 1998 puis à 14, 3% en 2003. Cette évolution rapide du taux de chômage urbain s'expliquerait par une croissance économique relativement insuffisante pour absorber l'excédent de main d'œuvre et par l'importance de l'exode rural. Le chômage dans les ville de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso participe pour 20,2% au chômage de l'ensemble du pays.

I- DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

L'emploi

L'emploi peut être défini comme toute activité qui permet à une personne de recevoir un salaire (en espèces ou en nature), en vue de satisfaire les besoins de la vie.

Le sous-emploi

Un travailleur est sous-employé lorsqu'il se trouve au moins dans l'une des situations suivantes :

- il est recruté en dessous de son niveau d'instruction,
- il perçoit une rémunération inférieure à la rémunération normale liée au poste de travail qu'il occupe,
- le volume horaire journalier du travail est inférieur à celui fixé par la législation du travail en vigueur.

Le chômage

Le chômage est la situation d'une personne apte à travailler qui est à la fois sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi éventuel.

Le taux de chômage

C'est le rapport entre la population au chômage et la population active. Il mesure le niveau de chômage de la population active.

Le travail

Au sens économique, le travail est un facteur de production. Au plan juridique, la notion de travail est plus vaste que celle de l'emploi. Outre les activités rémunérées, le travail englobe les activités non rémunérées. Exemple : le travail des femmes domestiques consistant à élever les enfants , à préparer le repas..., ne donne pas lieu à un versement de salaire. Il ne s'agit pas d'un emploi.

La formation professionnelle

La formation professionnelle s'entend de l'acquisition des connaissances théoriques, des compétences et du savoir-faire pratique que nécessite l'exercice d'un métier ou d'une profession qualifiée et de l'adaptation de ces connaissances et savoir-faire aux mutations techniques et à l'évolution des caractéristiques de l'emploi.

Le travail des enfants

Il fait référence à des travaux susceptibles de :

- nuire à la santé et au développement physique et psychologique des enfants ;
- compromettre leur éducation en les privant de tout scolarisation, en les contraignant à abandonner prématurément l'école ou en les obligeant à cumuler activités scolaire et professionnelle.

II- LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A- La situation de l'emploi

Les caractéristiques de la situation de l'emploi au Burkina Faso sont entre autres :

- le taux de chômage pour l'ensemble du pays est relativement faible puisqu'il est de l'ordre de 2,2% en 2003 (il était de 1,3% en 1996, de 2,5% en 1998). Ce taux se justifie cependant par le fait qu'en milieu rural où réside la majorité de la population, il est plus question de sous-emploi que de chômage ;
- le chômage est un phénomène essentiellement urbain. Le taux de chômage en milieu urbain est en moyenne de 11,8% (10,6% en 1996 et 15,3% en 1998) alors qu'il est de 0,5% en milieu rural (0,3% en 1996 et 0,5% en 1998). Le taux de chômage à Ouagadougou est de 14,3% (il était de 16,4% en 1996 et de 15,4% en 2001) contre une moyenne de 9,5% dans les agglomérations secondaires ;
- en milieu urbain, le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emplois. Ce constat trouve indéniablement sa justification dans la capacité limitée du secteur moderne notamment de la fonction publique à absorber la main d'œuvre excédentaire d'une part, et le départ des jeunes ruraux vers les villes d'autre part ;
- la proportion des emplois salariés est très faible, 12% des emplois totaux. Il sied également de noter qu'en dépit des mesures de restriction des recrutements liées aux réformes structurelles de l'économie burkinabé, la fonction publique a recruté en 2003 et 2004 respectivement 6 173 et 6 493 demandeurs d'emploi sur 220 575 et 220 311 candidats, soit des taux d'absorption de 2,8% et de 2,9%. Entre 1999 et 2003, le taux d'absorption annuel moyen dans le secteur privé est resté faible (13,2%), mais reste largement supérieur à celui de la fonction publique ;
- le taux de chômage des femmes (2,6% en 1998) est relativement similaire à celui des hommes (2,4% en 1998) ;
- le chômage concerne majoritairement une population jeune et éduquée. Ainsi, 69,4% des chômeurs sont dans la tranche d'âge allant de 15 à 34 ans. Pour l'ensemble du pays l'enquête de 2003 révèle que le taux de chômage des jeunes de 20 à 24 ans est de 4,7% (3,2% en 1996) contre 2,7% pour ceux qui ont entre 30

et 34 ans (2,2% en 1996). Dans les zones urbaines ces proportions sont respectivement de 23,4% et de 7,9%. Par ailleurs le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction, mais demeure relativement modéré pour ceux qui ont eu accès à une formation technique, notamment après le BEPC ;

- 44% des enfants de 5 à 14 ans travaillent, la proportion étant assez équilibrée entre les filles et les garçons.

B-La situation de la formation professionnelle

La formation professionnelle présente les caractéristiques suivantes :

- en raison du coût parfois élevé des frais de formation et de la concentration des centres de formation professionnelle en zone urbaine, l'accessibilité financière et géographique à une formation professionnelle de qualité est un mythe pour une grande frange de la population, notamment les jeunes ruraux. En outre, pour les filles cet accès est rendu encore plus difficile par des pesanteurs socioculturelles vivaces ;
- les objectifs pédagogiques restent souvent limités à l'obtention d'un diplôme, l'obtention de l'emploi étant pour sa part aléatoire ;
- le dispositif de formation technique et professionnel reste peu flexible et ne s'adapte pas rapidement à l'évolution et aux besoins de son environnement :
 - l'offre est essentiellement axée sur des formations à des emplois salariés du secteur formel, alors que les emplois disponibles se trouvent en majorité dans le secteur informel ;
 - hormis les filières touchant à l'agriculture, la formation professionnelle accuse un faible rendement externe, l'inadéquation des profils de formation aux besoins du marché de l'emploi engendre un chômage des sortants de l'enseignement technique et professionnel dans les filières commerciales.
- un déficit en personnel qualifié ;
- une faiblesse des moyens pédagogiques et financiers ;

- un déséquilibre entre l'offre et la demande de formation (excédent de la demande de qualification de bas niveaux)

La question de la Formation Professionnelle se pose donc en réalité en termes de disponibilité de ressources humaines qualifiées et adaptées aux besoins de l'économie nationale.

C- LE CADRE JURIDIQUE DU SECTEUR DE L'EMPLOI

Le secteur de l'emploi est régi par un certain nombre de textes législatifs et réglementaires qui donnent une orientation à l'emploi. On citera ici quelques textes nationaux :

- La Constitution du Burkina Faso : En son article 19 dispose que «**le travail est reconnu et est égal pour tous** », l'article 20 précise qu'il est de la responsabilité de l'Etat de veiller à l'amélioration constante des conditions de travail et à la promotion du travailleur ;
- Le code du travail (2004) en son article 3 interdit toute discrimination en matière d'emploi et interdit le travail forcé ou obligatoire à l'article 5. il consacre son titre III à l'emploi, le placement, la formation et l'orientation professionnelles ;

III- LE TRAVAIL DES ENFANTS

La lutte contre le trafic et le travail des enfants s'organise avec l'appui :

- du programme de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et du Centre (IPEC) ;
- du projet de lutte contre le trafic des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre (LUTRENA) ;
- des partenaires au développement ainsi que des autres structures et départements ministériels concernés par la question.

Les efforts conjugués de ces structures et de personnes ressources ont permis l'adoption de la loi n°38-2003 du 27 Mai 2003 portant définition et répression du trafic d'enfant(s).

Le Burkina Faso a ratifié :

- la convention 138 adoptée en 1973 et qui stipule que **l'âge minimum d'admission à l'emploi** ou au travail ne doit **pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire** ;
- la convention 182 adoptée en 1999 et qui prévoit que des **mesures immédiates et efficaces** doivent être prises de toute urgence pour assurer l'interdiction et **l'élimination des pires formes de travail des enfants**.

IV- LES MESURES DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE AU BURKINA FASO

1- La stratégie nationale de promotion de l'emploi

La politique de la promotion de l'emploi au Burkina Faso est marquée par :

- une volonté politique de lutter contre le chômage ;
- une option de mettre l'homme au centre du processus de développement économique ;
- Le souci des pouvoirs publics de susciter un élan collectif national en faveur de l'emploi.

Dans le cadre de sa politique de développement, le gouvernement a défini des objectifs prioritaires parmi lesquels figure en bonne place la recherche d'une sécurité économique et sociale pour les burkinabé dont le vecteur est l'emploi.

C'est ainsi que le gouvernement Burkinabè a adopté en septembre 2001 et mis en œuvre avec l'appui des partenaires un document cadre de stratégie de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle accompagné d'un plan d'actions. Le plan d'actions comprend trois (03) axes que sont :

AXE 1 : « Promotion de l'emploi » se traduit par :

- l'instauration de la visibilité sur le marché de l'emploi (observatoire de l'emploi, répertoire opérationnel des métiers et des emplois) ;
- le renforcement de la cohérence de l'environnement législatif, réglementaire et institutionnel avec l'objectif de promotion de l'emploi ;

- l'amélioration de l'accès au financement des promoteurs, des micro et petites entreprises (accroissement des capacités opérationnelles des structures de financement FASI ,FAPE, PNAR-TD, FIJ, FAARF, PAPME...);
- la création d'emplois aptes à réduire la pauvreté en milieu rural, urbain et péri-urbain ;
- l'institution d'un programme de volontariat national.

AXE 2 : « développement de la formation professionnelle » comprend :

- l'amélioration du cadre juridique de la formation professionnelle et de l'apprentissage ;
- la mise en place d'un dispositif d'ingénierie de la formation professionnelle et de la formation des formateurs (centre national d'ingénierie de la formation professionnelle et de la formation des formateurs) ;
- l'accroissement de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage sous tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse par l'extension et la modernisation des Centres d'Evaluation et de Formation Professionnelle (CEFP) de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et la création d'un centre polytechnique des métiers ;
- la mise en place d'un mécanisme stable de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage (Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage).

AXE 3 : « Renforcement des capacités opérationnelles des services en charge de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle ».

A ce titre, il est prévu entre autres :

- la redéfinition des missions des services extérieurs et rattachés ;
- le renforcement des ressources humaines en quantité et en qualité ;
- l'extension et la modernisation des infrastructures immobilières ;
- l'équipement adéquat des structures en charge de l'emploi et de la formation

professionnelle en moyens matériels et logistiques.

2- Les actions initiées en faveur des jeunes

Au regard de la place qu'occupe cette frange de la population, l'Etat a entrepris diverses actions de soutien aux jeunes demandeurs d'emploi. Ce sont entre autres :

a- La mise en place des Fonds spéciaux dont la mission première est de financer les promoteurs dans la création ou la gestion de leurs entreprises :

- ❖ Fonds d'insertion des jeunes (FIJ) ;il est chargé de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et leur offrir les formations appropriées ;
- ❖ Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) créé en 1998. Il est chargé d'appuyer les diplômés sans emploi dans la conception et la mise en œuvre de l'auto emploi ;
- ❖ Fonds d'appui au secteur informel (FASI) créé en 1998. Son objectif est d'appuyer et de financer les activités du secteur informel ;
- ❖ Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) créé en 2003 pour financer les activités de formation professionnelle et d'apprentissage.
- ❖ Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes (FAARF) créé en 1990, son objectif principal est de favoriser l'accès des femmes aux crédits pour la réalisation d'activités rémunératrices de revenu.
- ❖ Programme d'appui à la petite et moyenne entreprise (PAPME), créé en 1995 pour promouvoir la petite et moyenne entreprise ;

- ❖ Fonds de l'eau et de l'équipement rural (FEER). Il a pour mission de mobiliser les fonds (intérieur et extérieur) pour financer les petits projets de développement en milieu rural qui s'exécutent avec les communautés de base.
- ❖ Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus des agricultrices (FAAGRA). Sa mission est de financer les projets individuels ou collectifs des femmes agricultrices.
- ❖ Fonds communaux d'appui aux activités rémunératrices des jeunes à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora; ils poursuivent les mêmes objectifs que le FAARF.

b- La Formation des jeunes en entrepreneuriat dont l'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances de base en vue de la création de leur entreprise. De 1999 à 2001, 1112 jeunes burkinabés ont bénéficié de cette formation.

c- La formation des jeunes en techniques de recherche d'emploi (TRE) dont l'objectif est d'accroître la compétitivité des jeunes demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi. De 1999 à 2001, 951 jeunes ont été formés en TRE.

d- La mise en position de stage des jeunes dans les entreprises. De 1999 à 2001, 479 jeunes diplômés ont été des bénéficiaires. Dans la plupart des cas, le stage a aboutit à une embauche définitive si le stagiaire donne satisfaction à l'employeur.

Par ailleurs, grâce au processus de décentralisation en cours au BURKINA FASO, les collectivités locales sont chargées de la promotion de l'emploi au niveau locale. Certaines institutions privées s'occupent également de la question de l'emploi; il s'agit essentiellement des partenaires sociaux de l'Etat notamment les organisations syndicales des travailleurs et les employeurs, les institutions associatives ou coopératives.

V- LES PERSPECTIVES

Au titre des perspectives, il faut signaler les retombées attendues du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur le thème « Emploi et lutte contre la pauvreté en Afrique », tenu à Ouagadougou les 8 et 9 Septembre derniers. La tenue de ce Sommet à Ouagadougou dénote de l'engagement des plus hautes autorités des pays de l'Union africaine, de mettre au cœur des priorités nationales la question de l'emploi.

Parmi ces engagements, on retient principalement :

- La nécessité de faire de l'emploi un objectif central des politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional et continental ;
- La mise en place d'un environnement propice à la création d'opportunités d'emplois productifs et décents ;
- L'adoption de politiques et de programmes en direction de certains segments de la population les plus affectés par la crise de l'emploi en Afrique (jeunes, femmes, handicapés) ;
- La création de conditions devant permettre la mobilisation et l'utilisation efficiente des ressources financières et la recherche de soutiens financiers extérieurs auprès des partenaires au développement de l'Afrique.

Toujours au titre des perspectives en matière d'emploi dans notre pays, il faut relever la place importante qu'accorde le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté révisé à l'emploi et à la formation professionnelle, en tant que stratégie incontournable pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Il convient également de rappeler que la question de l'emploi des jeunes est prise à bras le corps par le Gouvernement. Une politique nationale de la jeunesse est en cours d'élaboration.

Au regard du chômage croissant des diplômés dans notre pays, des réflexions sont en cours pour voir la possibilité d'instituer des programmes de volontariat national pour les jeunes. L'idée de ce volontariat est de permettre aux jeunes d'accomplir certaines tâches d'expertise et d'assistance jugées prioritaires auprès des structures ou unités qui en

exprimeraient le besoin. La mise en œuvre d'un tel programme devra donner l'opportunité aux jeunes diplômés d'acquérir l'expérience professionnelle tant exigée par les entreprises, en même temps qu'il leur permet d'être plus compétitifs sur le marché de l'emploi ou pour l'auto emploi. En accord avec le PNUD, une étude sera réalisée pour la mise en œuvre d'un tel programme.

Au plan institutionnel, la restructuration de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) devenue Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) constitue un point de départ pour une meilleure prise en compte des jeunes dans le processus de lutte contre le chômage et la pauvreté. Cette restructuration vise essentiellement l'amélioration de la qualité des services aux demandeurs d'emplois et aux entreprises, la recherche d'une cohérence des actions de tous les intervenants sur le marché de l'emploi, la recherche de solutions au problème de compétences recherchées par les entreprises dans un contexte de libéralisation et de compétitivité.

Cela nécessite un recentrage des missions de l'établissement, son mode d'intervention et son organisation interne à travers les axes ci-après :

- l'amélioration de la mission d'assistance conseil aux promoteurs et aux demandeurs d'emplois ;
- le renforcement du partenariat avec les entreprises ;
- la mise en place d'un système d'information sur le marché du travail ;
- le renforcement des capacités de promotion de la formation professionnelle ;
- le développement du partenariat avec les autres acteurs ;
- le renforcement institutionnel de l'Office.

Toujours en terme de perspectives, de 2005 à 2011 des investissements similaires sont prévus dans le cadre de la restructuration de l'ONPE pour assurer une grande couverture du territoire en centres de formation, dans le souci d'assurer aux jeunes des villes et des campagnes une meilleure employabilité afin de leur permettre de participer à la production, et de s'épanouir par l'exercice d'emplois décents.

C'est également le lieu d'annoncer le démarrage très prochain d'un projet de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ce projet a été initié conjointement avec le Bureau International du Travail et vise à faciliter l'accès à des services de qualité en matière d'information et de communication afin de promouvoir la formation professionnelle et la création d'emplois et de contribuer ainsi à la politique nationale de réduction de la pauvreté et ce par la mise en place d'Espaces Technologiques d'Information et de Communication (ETIC) dans les deux centres urbains de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et par les travaux préparatoires à la création d'un troisième ETIC en zone rurale. Si l'expérience est concluante, il pourra s'étendre dans les autres villes.

Conclusion

La question de l'emploi est d'actualité et préoccupe aussi bien les principaux intéressés, à savoir les jeunes, que le gouvernement. Cette réalité interpelle la communauté toute entière et les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui n'ont cessé de soutenir et d'accompagner les efforts de nos Etats dans la lutte contre le chômage et la pauvreté.

ETRE CITOYEN

PLAN DE COMMUNICATION

Introduction

- II. Approche étymologique du concept de citoyenneté et évolutions positives de celle-ci de la Grèce Antique à nos jours.**
- III. Etre citoyen : avoir des droits et des devoirs.**
- 1) Etre citoyen, c'est être titulaire de droits.
 - 2) Etre citoyen, c'est aussi avoir des devoirs.
- IV. Vers une réorientation de la dynamique citoyenne : la notion de participation citoyenne ou d'engagement citoyen.**
- 1) L'apport actuel des jeunes au développement du Burkina Faso.
 - 2) La participation citoyenne ou l'engagement citoyen.
- V. La citoyenneté à l'heure de la mondialisation : la nécessaire émergence d'une citoyenneté mondiale.**

PRESENTE PAR **KONTOGOM K LAURENT**

Elève Administrateur civil

Introduction

Au moment d'introduire ce module sur la notion de citoyenneté, permettez qu'il me soit permis de jeter les bases de la communication à suivre avec cette pensée édifiante et vraie de l'actuel Secrétaire Général des Nations-Unies et je cite : « On ne naît pas bon citoyen et il n'existe pas de nation démocratique par essence. Ces deux états sont des processus perpétuellement en marche. Les jeunes doivent y participer dès la naissance. »

Cette réflexion a en propre de relever que la notion de citoyenneté n'est pas une réalité statique, mais bien au contraire une réalité qui a besoin

d'être dynamisée positivement. L'assertion de Kofi Annan met aussi en exergue la nécessaire participation des jeunes à l'édification de toute nation démocratique.

Le prochain rapport sur le développement de la Banque Mondiale portant sur la thématique " développement et générations futures" donne un accent singulier à ladite communication en ce qu'elle permet de faire le point sur l'apport des jeunes, qui au passage sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été dans l'histoire de l'humanité, en tant citoyens à la consolidation de la cohésion de nos sociétés et de poser les jalons d'une nouvelle forme de participation de ceux-ci au développement de nos Etats.

Nous aborderons ce module intitulé « Etre citoyen » par une réflexion autour de quatre points essentiels ressortis dans le plan de ladite communication.

I. Approche étymologique du concept de citoyenneté et évolutions positives de celui-ci de la Grèce Antique à nos jours.

Etymologiquement, le mot « citoyen » renvoie, dans la Grèce Antique, à quiconque jouissait du droit de cité. Le droit de cité était le droit qu'on reconnaissait, selon les cités ou les Etats, à ceux qui remplissaient certaines conditions de participer à la gestion des affaires de la cité ou de l'Etat.

Ainsi donc, il y avait plusieurs cités et tous les habitants d'une cité n'étaient pas des citoyens(c'était notamment le cas des esclaves, des femmes et des enfants...). On associait déjà certains hommes à la direction des affaires de la cité, mais pas tous ; cette situation a quasiment perduré jusqu'en 1789 avec l'avènement de la Révolution française. La Déclaration des droits et du citoyens adopté le 26 août de la même année va poser un principe important en son article premier : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

En même temps que la Déclaration rendait tous les hommes libres et égaux devant la loi, elle reconnaissait en même temps la qualité de citoyens à tous. Ainsi abolies les diverses formes de servitudes et de discriminations. D'autres évolutions positives viendront par la suite et consacreront notamment le droit de vote pour la femme en 1945.

Ce sont ces évolutions historiques qui ont moulé la notion de citoyenneté telle que nous la connaissons aujourd'hui partout dans le monde et singulièrement au Burkina Faso.

La citoyenneté se définit comme étant la qualité de citoyen, c'est-à-dire la situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. Le citoyen étant un individu appartenant à une communauté, à un pays.

Le citoyen s'oppose au sujet qui subi les lois de sa communauté.

II. Etre citoyen : avoir des droits et des devoirs

La citoyenneté tire pour partie ses fondement des lois en vigueur d'où on parle de citoyenneté légale.

1) Etre citoyen, c'est être titulaire de droits

Les droits dont jouissent les individus sont en général de trois(3) sortes :

- ◆ ***les droits civils : ex. le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique, la liberté de religion, d'opinion et de pensée etc.***
- ◆ ***les droits politiques : ex. le droit d'être électeur, le droit d'être éligible, le droit de se présenter à un emploi de la fonction public de son pays...***
- ◆ ***Les droits économiques et socioculturels : ex. le droit de bénéficier des richesses de son pays, le droit à un emploi privé, le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, etc.***

2) Etre citoyen, c'est aussi avoir des devoirs

Dans toutes les sources légales donnant des droits aux citoyens, il y existent des restrictions formulées sous forme de devoirs qui permettent de contenir les libertés qui leur sont reconnus.

Dans l'ensemble, les devoirs imposés aux citoyens ont pour but de préserver la cohésion et l'ordre social. C'est ainsi que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuple, en vigueur au Burkina Faso, impose des devoirs aux citoyens envers la famille et la société, envers l'Etat et les collectivités légalement reconnus, et envers la communauté internationale.

III. Vers une réorientation de la dynamique citoyenne : la notion de participation citoyenne et d'engagement citoyen.

Le penseur britannique, B. Crick, a fort bien souligné dans une de ses réflexions ce que doit être le citoyen : « en termes simples, le sujet obéit aux lois tandis le citoyen joue un rôle prépondérant dans leur conception et modification. »

Nous pouvons, en filigrane, touché du doigt ce qui est attendu du citoyen.

1) L'apport actuel des jeunes au développement du Burkina Faso

- ◆ ***Au plan politique, l'importance numérique des jeunes (environ 70 % de la population burkinabè a moins de 35 ans : données statistiques de l'INSD-1996) ne confère pas encore un poids politique avéré dans la mesure où ceux-ci ne s'intéressent pas à la gestion des affaires de la cité.***

Exemple : au dernières élections présidentielles, sur le 3 924 328 personnes inscrites au départ sur les listes, les jeunes représentaient certainement la moitié de celles-ci ; mais quant à la participation réelle au vote, les jeunes se sont majoritairement abstenus alors qu'ils auraient fortement "reconfigurer" la donne politique actuelle par leur participation.

♦ Au plan économique, **les jeunes ont un apport inestimable dans l'économie en tant que force productive. Cependant, un infime pourcentage de ceux-ci de ceux-ci apparaît en tant que décideurs économiques. L'explication tient au fait qu'ils n'ont pas massivement accès aux micro-crédits pour développer leurs initiatives.**

♦ Au plan social, **une pléthore d'associations et d'organisations de toutes sortes anime la vie sociale, mais cela dans un désordre absolu et avec très peu de regroupements entre associations. Cet état de fait empêche les jeunes de constituer un lobby pouvant influencer la sphère décisionnelle du pays et rend leurs actions inefficaces.**

♦ Au plan culturel, **on constate que les jeunes sont assez présents et influencent positivement la culture du Burkina Faso dans tous les domaines.**

2) La participation ou l'engagement citoyen des jeunes

L'analyse que nous faisons de l'apport des jeunes en tant que citoyens au développement du Burkina Faso, nous pousse à penser qu'il est nécessaire d'instiller une nouvelle forme de participation citoyenne.

Les jeunes doivent non seulement apprécier et critiquer s'il le faut le paysage politique, économique et social du Burkina Faso, pareillement il est nécessaire que qu'ils n'attendent plus de se faire prendre en compte par les politiques, mais bien plus qu'ils conquièrent par leurs efforts et leurs engagements la place recherchée.

L'importance numérique des jeunes étant un atout, ils doivent œuvrer à constituer des lobby dans tous les secteurs d'activités de sorte qu'aucune mesure ne soit prise qui ne tienne compte de leurs aspirations.

Les jeunes ne doivent plus poser les problèmes en termes de « qu'est-ce qui est fait pour nous », mais en « qu'est-ce que nous pouvons faire pour la société ».

C'est à ce prix là qu'on assistera à l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté au Burkina Faso où se mélangent le donner et le recevoir.

VI. *La citoyenneté à l'heure de la mondialisation : la nécessaire émergence d'une citoyenneté mondiale.*

Cette idée a été mise en exergue par le penseur américain d'origine polonaise Elie Wiesel en ces termes « aujourd'hui, le plus grand fléau est l'indifférence. Savoir et ne pas agir, c'est cautionner les injustices. La planète est désormais un tout petit « village ». Et ce qui se produit dans d'autres pays nous concerne forcément. »

L'émergence d'une citoyenneté mondiale doit se faire par le biais de l'Education. Parce que la mondialisation est un problème qui préoccupe de nombreux jeunes, la notion d'Education à la citoyenneté doit consister en une analyse des différents modes de vie et de comportements de la planète. Cette forme d'éducation revêt une certaine importance, car elle situe l'individu non seulement dans sa propre société, mais aussi à l'échelle planétaire.

On peut y avoir recours pour poser un certain nombre de problèmes liés aux droits de l'homme, mais également pour sensibiliser chacun aux violations des droits, perpétrées en divers points du globe.

Si on arrive à faire prendre par l'Education aux jeunes d'ici, de l'existence d'une similitude d'aspirations avec les jeunes de d'autres pays du monde, on pourrait arriver à poser les bases d'une citoyenneté mondiale.

Bibliographie

- ◆ *Guide pour l'Education des jeunes à la citoyenneté démocratique au Burkina Faso, CERVOD'AFRIQUE, Ouagadougou, mars 2005*
- ◆ *Repères pour l'Education des jeunes aux droits de l'homme en Europe, Conseil de l'Europe, centre européen de la jeunesse de Budapest*
- ◆ *Dictionnaire Larousse Classique, 1976.*
- ◆ *Observateur Paalga n°6527 du lundi 28 novembre 2005.*
- ◆ *Document du participant au Forum National de la Jeunesse, Ouagadougou, 10 et 11 juin 2005.*

LA JEUNESSE DANS UN MONDE DE MONDIALISATION

PLAN DE COMMUNICATION

Introduction

- I. **La mondialisation, qu'est-ce que c'est ?**

- II. **Comment la mondialisation se manifeste-t-elle ?**
 - 1) **les manifestations politico-économiques**
 - 2) **les manifestations socioculturelles**

- III. **la mondialisation vue par les jeunes**
 - 1) **les effets supposés positifs de la mondialisation**
 - 2) **Inconvénients de la mondialisation**

- IV. **De la nécessité de tenir compte des particularismes économiques et culturels**

PRESENTE PAR **KONTOGOM K LAURENT**
Elève Administrateur civil

INTRODUCTION

L'effondrement du bloc soviétique doublé de celui de l'idéologie marxiste-léniniste, ferment de la doctrine communiste, au début de la décennie 90 a consacré une fois pour toute la suprématie de la pensée libérale et du système économique international qui sous-tend celle-ci.

Ce fait marquant va contribuer à accélérer le processus de libéralisation des marchés à l'échelle planétaire et partant de toutes les activités ayant un caractère économique. C'est ainsi que les négociations commerciales qui se tinrent à **Punto del Este** en **Uruguay** courant **1994**, virent l'adoption de nombreux accords et surtout l'avènement d'un nouveau concept dont les

contours vont au delà des conceptions traditionnelles de l'économie : c'est celui de **la mondialisation**.

La mondialisation est aujourd'hui comme une réalité palpable : on achète au Burkina Faso des produits brésiliens, islandais, iraniens, kazakhs, Guatémaltèques, vietnamiens, néo-zélandais, etc.. Les moyens de communication, en constant perfectionnement, ont fini de réduire les distances qui séparent les populations à l'intérieur desquelles les jeunes représentent un fort pourcentage, dans le monde.

Ceux-ci en nombre plus important qu'ils ne l'ont jamais été dans l'histoire de l'humanité, apparaissent comme enchantés par la mondialisation, le boom de l'Internet aidant.

Face à ce enthousiasme délirant, quelques questions méritent d'être posées : la mondialisation comporte-t-elle exclusivement des avantages pour les jeunes ? N'existent-ils pas des aspects sociaux oubliés et rejetés dans la mondialisation que les jeunes doivent soulever et inciter les décideurs à leur solutionnement ?

C'est à ces différentes interrogations que nous tenterons de répondre dans notre exposé à venir.

La mondialisation, qu'est-ce c'est ?

La mondialisation est un processus d'intensification des relations économiques, politiques, sociales et culturelles par delà les frontières internationales. Elle cherche à consacrer l'avènement d'un marché mondial, d'un citoyen du monde, d'un consommateur mondial et d'une pensée universelle.

La mondialisation se caractérise par :

- ◆ L'expansion des télécommunications et des technologies de l'information ;
- ◆ La réduction des barrières nationales au commerce et à l'investissement ;
- ◆ L'accroissement des flux des capitaux et l'interdépendance des marchés financiers.

De fait, la mondialisation promeut la mobilité des personnes(ex. le trafic aérien n'a jamais été aussi important), les fusions mondiales entre compagnies deviennent fréquent, et l'on peut s'entretenir via les ordinateurs avec les habitants d'à peu près tous les pays du monde.

Comment la mondialisation se manifeste-t-elle ?

Les manifestations politico-économiques

On assiste maintenant à la régularisation à :

La régularisation du système commercial international ; depuis la conclusion des négociations commerciales connues sous le nom de l'Uruguay Round de 1994, le commerce international bénéficie d'un cadre institutionnel et normatif plus intégré sous l'égide de l'O.M.C.. Celle-ci est chargée de favoriser dans la mesure du possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges à travers des principes fondamentaux garantissant la loyauté des échanges commerciaux mondiaux.

La régularisation des systèmes financiers et monétaires ; cette régularisation est assurée respectivement par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International. **La Banque Mondiale** accorde des financements en fournissant des capitaux aux Etats intéressés à condition que ceux-ci adaptent leur réglementation à la doctrine de la Banque Mondiale. Quant au **Fonds Monétaire International**, il met à la disposition des pays membres des ressources propres ou empruntées pour permettre de faire face aux difficultés structurelles de la balance des paiements. Il a donc pour rôle à la fois d'assurer la stabilité et l'unité des parités de changes monétaires et de favoriser la création des liquidités internationales. Mais l'aide du F.M.I. s'accompagne d'une conditionnalité : l'adoption de **Programmes d'Ajustements Structurels**.

Les manifestations socioculturelles

Face au caractère sans cesse croissant du phénomène économique à l'échelle mondiale, on assiste de plus en plus à :

la globalisation culturelle ; les superficies culturelles et démographiques deviennent moins tranchées et la terre entière vient à partager les mêmes images, les mêmes informations, les mêmes musiques souvent à dominance américaine, à telle enseigne que l'on peut dire aujourd'hui que le monde tend à devenir un village planétaire.

Le développement des échanges entre peuples ; les habitants du monde voyagent de plus en plus et apprennent à découvrir d'autres cultures notamment celles du Sud, un fort brassage entre les peuples est en train de voir jour.

La mondialisation vue par les jeunes

Les effets supposés positifs de la mondialisation

Une redéfinition de la notion de citoyenneté ; une nouvelle dimension de la citoyenneté émerge : la citoyenneté mondiale. Aujourd'hui, être citoyen mondial, c'est être davantage critique vis-à-vis des produits consommés et des conditions de leur production, être plus conscients des questions mondiales comme la pauvreté qui accable le monde, les problèmes environnementaux ou la violence.

Une mobilité accrue et des communications accélérées ; l'une des conséquences positives de l'ouverture des frontières et du développement d'Internet et des autres technologies, c'est qu'il est devenu de plus en plus facile de voyager d'un pays à l'autre ou de communiquer avec les gens autour du monde.

L'ouverture graduelle des frontières ; elle devrait faciliter le développement et la mise en œuvre de systèmes juridiques transnationaux et régionaux pour la protection des droits de l'homme et la réparation de leurs violations.

Les inconvénients de la mondialisation

- ◆ ***La réduction de la souveraineté des Etats*** ; tandis que les gouvernements maîtrisent de moins en moins les décisions clés qui peuvent toucher leur économie et par conséquent le bien-être de leurs populations, les compagnies multinationales les plus puissantes, les structures intergouvernementales(ex. l'O.M.C.) et les Institutions financières privées ont une influence croissante et tendent à prendre la place des gouvernements.

- ◆ ***L'économie est privilégiée*** ; les considérations économiques prennent le pas sur les considérations politiques et sociales.
- ◆ ***Le manque de transparence et de responsabilité des entreprises multinationales*** qui n'ont que faire des considérations d'ordre sociales, seul le profit est privilégié ;
- ◆ ***Toujours moins*** ; les entreprises multinationales tendent de plus en plus à la délocalisation de leurs unités de production dans le but de payer le salaire le plus bas, investir le moins possible et en retour tirer le maximum de profits.
- ◆ ***L'homogénéisation*** ; la culture (mets, musiques, modes de vie, films etc.) tend à devenir unique c'est-à-dire américaine ; cette situation est une négation du droit des autres peuples à vivre et à assumer leurs cultures.

De la nécessité de tenir compte des particularismes économiques et culturelles.

La mondialisation telle qu'elle se présente aujourd'hui est un jeu dans lequel où sur le plan économique, on assiste à une sorte de combat de boxe entre deux adversaires qui pèsent respectivement 120 kg et 55 kg. La base du combat est faussée. Ce exemple illustre la faiblesse des pays en voie de développement dans le jeu économique international face à des mastodontes financières comme les Etats-Unis et l'Union Européenne. Parce que les pays du tiers monde partent perdants, les jeunes devraient s'engager à dénoncer cette mondialisation à visage économique qui ne fera que paupériser les populations des pays pauvres. C'est en cela qu'il existe des mouvements anti et alter-mondialistes.

Au plan culturel, il est certain que l'esprit du brassage et des échanges entre peuples fera surtout place au diktat d'une civilisation, d'un mode de vie sur les autres. En l'occurrence, la culture américaine et européenne prendre le pas sur celle des pays du sud parce que la première citée détient les clés du « massage » culturel avec ses moyens de communications de pointes.

Bibliographie

- ◆ **REPERES**, Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, Conseil de l'Europe, octobre 2002.

- ◆ **Guide pour l'Education des jeunes à la citoyenneté démocratique au Burkina Faso**, CERVOD'AFRIQUE, Ouagadougou, mars 2005.